

Application MeteoAtWork: les patrons répondent aux syndicats

Canicule L'outil qui encadre le travail des ouvriers en cas de températures extrêmes est issu de discussions tripartites. «Tout a été négocié», martèlent la Fédération faîtière de la construction et la section genevoise de la Société suisse des entrepreneurs.

Les syndicats SIT et Unia se sont plaints cette semaine, dans la «Tribune de Genève», d'une modification unilatérale de MeteoAtWork, l'application qui encadre les chantiers en cas de températures extrêmes.

Des catégories de métiers du gros œuvre auraient été ajoutées à leur insu, sans concertation. Une affirmation rejetée par le Département de l'économie et de l'emploi, dont dépend l'Ocirt (Office cantonal de l'inspection et des relations du travail), mais aussi par la Société suisse des entrepreneurs section Genève (SSE-GE) et la Fédération faîtière de la construction (FMB).

«Cette application a fait l'objet de nombreuses discussions tripartites entre l'État, les pa-

trons et les syndicats. Rien n'a été modifié sans que les syndicats soient impliqués, martèle Eric Biesel, directeur de la SSE-GE. Plus de 50 activités de gros œuvre (maçonnerie, construction de routes, ferrailage et forage) ont fait l'objet d'une liste complète, avec des régimes spé-

cifiques selon leurs qualifications (activités dites légères, modérées, lourdes), le tout en concertation avec les syndicats.» Pour le directeur, l'accusation poursuivrait un but politique: influencer la négociation de la nouvelle Convention nationale des maçons.

Ce bitume qui atteint 180 degrés!

Il est 12 h 30 ce jeudi dans la cour de la Haute École de travail social, rue Prévost-Martin. Des ouvriers sont occupés à poser un enrobé bitumineux, au soleil. Selon David Arosa, syndicaliste au SIT, leur journée a été très longue le jour précédent (de 6 h à 16 h 30). «Des journées de dix heures avec ces

températures, c'est inhumain, dénonce-t-il. La chaleur au sol frise les 70 degrés. À la sortie de la machine, le gravier bitumineux atteint 180 degrés!» Et les vêtements spéciaux anti-UV à manches longues augmentent encore la sensation de chaleur. Au regard de l'application,

Nicolas Rufener, secrétaire général de la FMB, également membre du groupe de travail tripartite, est catégorique: la dernière réunion, qui s'est tenue en mai, en présence de tous les partenaires sociaux, n'a entériné aucun changement. Il rappelle la raison d'être de l'appli-

cation: «Des directives en cas de fortes chaleurs avaient été établies, mais leur mise en œuvre était complexe, du fait de leur caractère subjectif. D'où la volonté de les objectiver.»

MeteoAtWork distingue trois types de données: la température, l'humidité et le type d'activité. En 2024, le travail paritaire a permis de dresser les catégories pour le gros œuvre, soit la maçonnerie et le génie civil, où la pénibilité est importante. Le même exercice a été effectué en 2025 pour le second œuvre (la peinture, la menuiserie, etc.) et pour les métiers techniques.

Pour le secrétaire général de la FMB, il est crucial d'être précis. «Dans certains métiers, 95% du temps de travail peut concerter

une activité légère et 5% une activité lourde, or celle-ci requiert une protection plus importante et la mise en place de mesures spécifiques en cas de températures extrêmes.»

Eric Biesel ajoute que l'application est mise à jour constamment en fonction de la météo, parfois plusieurs fois par jour: «L'entreprise doit s'organiser pour s'assurer de la santé et de la sécurité des travailleurs, ce qui n'est pas toujours facile.» Pour lui, on est sur le bon chemin: «Des efforts majeurs ont été consentis par les entreprises et leurs collaborateurs pour s'adapter aux fortes chaleurs, qui tendent à se multiplier.»

Judith Monfrini